



**Built to Lead**

Pour publication immédiate : 10/1/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**13<sup>e</sup> PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR 2016 DU GOUVERNEUR CUOMO : LE LANCEMENT D'UNE INITIATIVE DE « BONNES PRIORITÉS » QUI CONDUIT LA NATION À DES RÉFORMES GLOBALES DE LA JUSTICE PÉNALE ET DE LA RÉINSERTION**

***Des investissements de 100 millions de dollars dans les écoles publiques pour les rendre plus efficaces***

***50 millions de dollars au programme d'emplois pour les jeunes en zone urbaine vont contribuer à 10 000 jeunes désavantagés à trouver un emploi***

***Promouvoir des alternatives à l'incarcération pour réinsérer les personnes vulnérables et réduire l'incarcération en masse***

***S'unir avec le procureur Vance de Manhattan pour offrir de l'enseignement universitaire dans les prisons de l'état. Ceci est rendu possible par l'investissement de 7,5 millions de dollars***

***Le Bureau d'administration des tribunaux ne vendra plus les informations concernant les casiers judiciaires des individus graciés pour des délits juvéniles ; le gouverneur continue de faire pression pour élever l'âge***

Le gouverneur Andrew M. Cuomo a dévoilé aujourd'hui la 13<sup>e</sup> proposition de son ordre du jour 2016 : le lancement d'une initiative de « priorités du droit » pour promouvoir l'état de New York en tant que chef de file national dans la justice pénale et les réformes de réinsertion. La proposition du gouverneur aidera les jeunes qui sont vulnérables à trouver des opportunités positives dans la société tout en fournissant également aux citoyens qui entrent dans le système de justice pénale l'occasion de se réhabiliter, de rentrer chez eux et de contribuer à la société.

« Pour tous les progrès que nous avons accompli, beaucoup trop de nos jeunes se retrouvent pris au piège dans notre système de justice pénale avec aucun recours. Il est temps que cela change. » **a déclaré le gouverneur Cuomo.** « Il est impossible que chaque porte soit fermée à l'exception de celle de la prison. Nous devons briser ce cercle vicieux pour améliorer notre société et le sort de nombreuses familles à travers l'état. »

L'initiative des priorités du droit du gouverneur va relier les points dans une approche intégrée qui sera :

- de réformer le chemin qui mène à la prison en élargissant les possibilités d'emploi et en modernisant le système de justice ;
- d'utiliser le temps en prison pour changer les comportements ;
- de se concentrer sur la période cruciale après la sortie de prison pour fournir des conseils et du soutien lorsque les gens sont les plus vulnérables ;
- et d'obtenir justice pour les jeunes de 16 et 17 ans.

## **1. Écoles publiques**

Le gouverneur se propose d'investir 100 millions de dollars pour transformer les écoles inefficaces en des écoles publiques qui adressent les questions de pauvreté de manière à ce que chaque élève soit prêt, en sûreté, sain et prêt à s'inculquer. Ce genre d'investissement est essentiel pour fournir aux élèves des opportunités précoces qui construisent un avenir positif et diminuent les taux de criminalité plus élevés parmi les jeunes désavantagés.

Ce nouvel investissement dans la transformation des écoles publiques s'appuiera sur l'initiative 2013 du gouverneur qui a investi 30 millions de dollars pour développer 62 écoles publiques dans des districts scolaires nécessiteux. Les écoles qui se transformaient étaient autorisées à utiliser des fonds de subvention jusqu'à concurrence de 500 000 dollars pour soutenir des activités telles que l'embauche d'un coordonnateur, des encadrements avant et après l'école, des activités d'apprentissage durant l'été, des références et connexions aux services sociaux médicaux, dentaires et autres.

## **2. Programme d'emploi pour les jeunes en zone urbaine & formation de la main-d'œuvre : investissement de 55 millions de dollars**

Une étude publiée par le département américain des Services de la santé a démontré que d'offrir des emplois aux jeunes qui sont vulnérables est un moyen essentiel pour les éloigner de la justice pénale car l'emploi est fortement corrélé avec le développement de compétences sociales et la formation qui favorisent le bien-être à long terme.

En 2012, le gouverneur Cuomo a lancé le programme d'emploi pour la jeunesse urbaine pour lutter contre le taux de chômage beaucoup trop élevé parmi les jeunes dans les quartiers défavorisés. Depuis son lancement, le programme a créé 31 239 emplois pour les jeunes auprès de 1 565 entreprises de New York dans les quartiers urbains avec des taux élevés de chômage parmi les jeunes.

En réponse au succès et à la demande continue auprès de ce programme, le gouverneur Cuomo investira 50 millions de dollars en 2016 pour augmenter considérablement la taille du programme d'emploi pour la jeunesse urbaine. Cet investissement permettra à l'état de trouver 10 000 emplois supplémentaires par rapport à l'année précédente, portant le nombre de jeunes placés en 2016 à 22 000.

En outre, le gouverneur propose un investissement de 5 millions de dollars pour former les jeunes au marché du travail.

### **3. Les alternatives à l'incarcération**

Depuis plus de trente ans, l'état de New York a utilisé des solutions alternatives à l'incarcération pour réduire la surpopulation carcérale. Ces programmes offrent des services de diversion tels que des conseils, des thérapies comportementales cognitives et des traitements de la toxicomanie afin d'améliorer la santé publique et la sécurité tout en économisant de l'argent à l'état. En outre, au début du programme, la plupart des participants avaient des problèmes d'alcool et de toxicomanie. L'approche fonctionne et elle doit être élargie afin de répondre à la demande.

Comme le système de justice pénale a changé, les alternatives à l'incarcération doivent être modernisées en s'assurant qu'elles détournent les gens qui, sans ces services, sont confrontés à une forte probabilité de finir en prison. Cette année, le gouverneur Cuomo investira 1 million supplémentaire de dollars pour élargir et moderniser les programmes d'alternatives à l'incarcération pour s'assurer qu'ils se concentrent sur une population à haut risque et nécessiteuse.

### **4. Réduire les comportements délinquants grâce à l'éducation**

Dans le cas où une personne a besoin d'être incarcérée, nous devons nous assurer que la réhabilitation demeure une priorité absolue. La présence d'émissions éducatives en prison est cruciale pour promouvoir la réinsertion de l'individu dans la société et réduire le taux de récidive. Selon un [récent rapport](#) publié par RAND Corporation, les individus qui participent aux programmes d'éducation en prison ont 50 % moins de risques de récidive et de retourner en prison. Leurs chances d'obtenir un emploi augmentent également de 13 %.

Pour aider les individus admissibles à obtenir un diplôme, à compléter une réinsertion réussie et à apporter une contribution positive à la société, l'état offrira des programmes éducatifs supplémentaires de niveau universitaire dans les prisons DOCCS. Cette expansion, rendue possible grâce à la confiscation pénale de 7,5 millions obtenue par le procureur de Manhattan, Cyrus R. Vance Jr., fournira la possibilité à environ 1 000 personnes sur une période de cinq ans de recevoir un enseignement de niveau universitaire et d'obtenir un diplôme ou un certificat reconnu. Un peu plus de 1 000 personnes incarcérées reçoivent actuellement un enseignement de niveau universitaire dans les prisons d'état chaque année. 500 personnes supplémentaires pourraient être inscrites chaque année dans le cadre de ce nouveau programme. Ceci entraînerait une augmentation potentielle de 50 % à l'inscription annuelle.

« Les programmes de réinsertion sont le moyen le plus significatif et économique pour réduire la récidive et améliorer la sécurité publique » **a déclaré le procureur Vance.** « En tant qu'organisme de renforcement de la loi, mon bureau continuera à appliquer la

loi et à imposer des peines de prison pour ceux qui sont reconnus coupables de crimes graves et qui posent des risques importants à autrui. Cependant, mettre quelqu'un en prison sans une stratégie de réinsertion empêche de reconnaître le potentiel d'un individu à changer positivement et à se réintégrer dans la société. Les programmes d'éducation donnent aux détenus la meilleure chance de sortir et de rester en dehors du système pénitentiaire, de briser le cycle dangereux de récidive et, en fin de compte, de promouvoir la sécurité publique. »

L'institut CUNY surveillera le processus de subventions aux établissements d'enseignement intéressés et qualifiés. SUNY et CUNY seront chargés d'élaborer un ensemble de normes pour des programmes fructueux qui seront copiés et mis en œuvre dans tout l'état, ainsi que de faciliter un processus de transition qui permet aux participants de continuer leur éducation dans la société après avoir été libérés de prison. Une entité tierce de recherche sera également sélectionnée pour évaluer l'efficacité du programme et son impact sur la récidive et la réinsertion des individus dans la société. Les classes devraient commencer en automne 2016.

« L'université de l'état de New York est fière de faire partie de l'initiative d'investissement de la justice pénale pour aider les détenus à se préparer à la réussite universitaire et à la population active après leur sortie de prison » **a déclaré Nancy L. Zimpher, chancelier de SUNY.** « Offrir un accès universitaire à cette population profitera non seulement à ceux qui participeront à nos programmes, tels que les étudiants, mais aussi à l'économie et à toute la société de l'état de New York. »

« Nous sommes heureux d'être un élément central de cette importante initiative » **a déclaré James B. Milliken, chancelier de CUNY.** « Une formation universitaire est essentielle à l'accès aux opportunités. Ceci assurera que lorsque les détenus sortent de prison et réintègrent la société, ils auront l'éducation et les compétences nécessaires pour obtenir un emploi et réussir. »

## **5. Fournir de l'encadrement transitionnel durant les six premiers mois après la sortie de prison**

Les six premiers mois après la libération d'une personne du système pénal sont les plus importants. Durant cette période, les personnes sont plus susceptibles de récidiver et de devenir des victimes elles-mêmes.

Pour rompre ce cercle vicieux, le programme de réinsertion du gouverneur coordonnera l'utilisation de ces encadrements temporaires pendant cette période critique :

- Des logements transitoires pour les personnes qui ont besoin de temps pour contacter leur famille, trouver un emploi et un logement. Sans logement transitoire, ces personnes augmenteront notre population de sans-abri et la possibilité de trouver un emploi et d'être accepté dans la société diminue.
- Sans connexions délibérées et d'incitations à l'emploi, y compris un emploi transitoire, les employeurs peuvent être réticents à embaucher des anciens

détenus même s'ils s'avèrent être parmi les plus durs travailleurs et les plus loyaux employés.

- Une transition ininterrompue des services sociaux médicaux et mentaux fournis par Medicaid de la prison à la société pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie et de maladies chroniques. Sans traitement, ces conditions conduiraient à la toxicomanie, à de graves maladies et à l'itinérance.

## **6. Rechercher la justice pour les jeunes de 16 et 17 ans**

Le gouverneur va promulguer une législation pour augmenter l'âge de la responsabilité pénale de 16 à 18 ans afin que les adolescents ne fassent plus l'objet de poursuites pénales en tant qu'adultes sauf en cas de graves délits. Contrairement aux tribunaux juvéniles où les casiers sont généralement scellés, les jeunes de 16 et 17 ans peuvent être condamnés à des peines à perpétuité tout comme les adultes.

Les états de New York et de la Caroline du Nord sont actuellement les seuls qui traitent les jeunes de 16 à 17 ans en tant qu'adultes dans la justice pénale.

## **7. Restreindre l'accès aux casiers judiciaires des personnes réhabilitées**

L'année dernière, le gouverneur Cuomo [a offert le pardon conditionnel](#) à des personnes reconnues coupables d'infractions non-violentes commises à l'âge de 16 et 17 et qui n'ont commis aucun délit durant les 10 dernières années.

Pour compléter et renforcer l'action du gouverneur Cuomo, le Bureau de l'administration judiciaire restreindra l'accès au public à la base de données des casiers judiciaires de l'état lorsque le gouverneur accorde un pardon en vertu de ce programme.

Actuellement, le Bureau de l'administration judiciaire vend les casiers judiciaires aux particuliers et aux entreprises. Le système judiciaire ne va plus vendre de telles informations se rapportant à des personnes graciées en vertu de ce nouveau programme.

En outre, les tribunaux vont maintenant accélérer les affaires pénales impliquant des jeunes de 16 et 17 ans qui sont détenus en prison avant leur procès afin qu'ils passent le moins de temps que possible dans les prisons adultes.

**Le juge Lawrence Marks a déclaré :** « Le gouverneur Cuomo devrait être félicité pour ses efforts visant à améliorer la façon dont le système de justice pénale de l'état traite les jeunes délinquants. Alors que nous attendons des mesures législatives afin de relever l'âge de la responsabilité pénale, les pouvoirs exécutifs et judiciaires du gouvernement de l'état peuvent prendre des mesures, dans le droit en vigueur, pour atténuer les conséquences inutilement sévères de notre régime législatif actuel. Fournir des pardons aux personnes ayant commis des infractions non-violentes lorsqu'elles avaient 16 ou 17 ans et veiller à ce que ces condamnations ne soient plus vendues au public sont des pas importants dans la bonne direction. De même, accorder la priorité

aux jugements impliquant des jeunes de 16 et 17 ans fera en sorte que leurs affaires seront réglées rapidement et efficacement. »

**Jeremy Travis, président du John Jay College de la justice pénale, a déclaré :**

« Les initiatives de justice pénale et de réinsertion annoncées aujourd'hui par le gouverneur sont considérables. Ce nombre impressionnant de services et de réformes, de l'expansion des alternatives à l'incarcération, à l'augmentation de l'éducation en prison, à l'accent sur des services coordonnés de transition dans la période cruciale après la libération, veillera à ce que les New-yorkais à leur sortie de prison bénéficient du soutien que dont ils ont besoin pour réussir, plutôt que de retourner à la délinquance. En tant que New-yorkais, éducateur et défenseur de longue date pour une réinsertion réussie, je soutiens cette importante initiative. Les propositions du gouverneur Cuomo feront de notre état un leader national dans la politique de la réinsertion intelligente et efficace. »

Le gouverneur Cuomo a fait de New York un chef de file dans la justice pénale et les réformes de réinsertion. Les réalisations particulières comprennent :

- la fermeture de 23 prisons juvéniles et adultes ;
- gracier les personnes reconnues coupables de crimes à un jeune âge et qui n'ont commis aucun délit depuis 10 ans ;
- instituer des réformes globales concernant l'isolement dans les prisons de l'état ;
- mettre en œuvre de « bonnes chances » d'embauche pour les agences de l'état de New York ;
- et mettre fin à toute discrimination fondée seulement sur une déclaration de culpabilité pour les personnes qui cherchent à vivre dans des logements financés par l'état de New York.

###

Des informations complémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418